

Les oiseaux de la vallée de l'Avre (Eure). Enquête ornithologique de 2022

Par Jean-Pierre Aumont

Dates de prospection

19 et 20 mars 2022

11 et 12 Juin 2022

Résumé

LA LPO NORMANDIE A CONDUIT UNE ENQUETE ORNITHOLOGIQUE, organisée sur deux week-ends en mars et en juin 2022, en vallée d'Avre depuis sa source jusqu'à Dampierre-sur-Avre, soit sur environ la moitié de son cours. L'objectif de cette activité printanière, était d'évaluer la richesse spécifique en oiseaux et de quantifier les nicheurs le long du bassin versant de cette portion de rivière.

Ce sont **93 espèces d'oiseaux** qui ont été relevées sur le secteur sélectionné lors des deux prospections. Parmi elles ont été notés, en mars, quelques hivernants encore présents et quelques espèces en migration printanière, non encore cantonnées. Au final, ce sont **81 espèces nicheuses** probables ou certaines qui ont été observées.

L'estimation quantitative est de **165 couples par km²** pour les 58 espèces nicheuses (parmi les 81) qui ont été retenues pour les estimations. Cela totalise une abondance aviaire d'environ 15 000 couples nicheurs (toutes espèces confondues), présents sur une superficie de 92 km².

Cette vallée présente un fort intérêt patrimonial avec une grande diversité d'oiseaux dont quelques espèces rares comme la **Pie grièche écorcheur** nicheuse sur plusieurs zones. Certaines espèces fréquentent cette vallée tranquille pour ses ressources nutritives. C'est le cas de la **Cigogne noire** contactée au printemps et à la fin de l'été tandis que la **Grande aigrette** y est présente en période hivernale comme le **Héron cendré**.



Cigogne noire - vallée d'Avre en juillet 2022 (photo Y. Leveau)

Introduction

La vallée d'Avre est un site naturel remarquable marqué par un paysage varié de prairies et de bois, faiblement anthropisé. L'Avre est une rivière qui délimite la Normandie au sud du département de l'Eure.

Elle prend sa source dans les collines du Perche à 270 m d'altitude puis s'écoule paisiblement sur 80 km avant de confluer avec la rivière l'Eure près de Montreuil (Eure-et-Loir) à 74 m d'altitude.

Depuis 1893, plusieurs de ses sources, situées à Rueil-la-Gadelière près de Verneuil-sur-Avre, alimentent en eau potable, via un aqueduc de 102 km, le réservoir de Saint-Cloud qui approvisionne les 8^e, 9^e, 16^e et 17^e arrondissements de Paris.

Une description détaillée de la vallée est consultable dans l'Atlas des paysages de Haute-Normandie (DREAL) considérée comme « *Une petite vallée peu profonde : Au regard des grandes vallées profondes du département de l'Eure, la vallée de l'Avre se distingue par un profil beaucoup plus doux et moins encaissé. Jusqu'à Verneuil-sur-Avre, la vallée n'est même pas encore formée, l'emplacement de la rivière n'est signalé que par un léger pli dans la plaine. A l'aval, les contours de la vallée s'affirment un peu plus et deux petits coteaux accompagnent la plaine alluviale aux creux de laquelle coule la rivière. Adoptant un profil en U, la vallée serpente doucement jusqu'à sa confluence.*

Les coteaux se parent de petits boisements qui forment un cadre quasi continu à la vallée. Les villes et les villages s'implantent sur les pentes dominant légèrement le fond de vallée, tout en restant à l'abri des coteaux. La plaine alluviale, inondable, est presque entièrement couverte de prairies de pâture ou de fauche, délimitées par des haies ou des arbres isolés ».

Méthodologie

L'enquête s'est concentrée sur la partie amont de la rivière, depuis la Réserve naturelle régionale forestière de Bresolles dans l'Orne jusqu'à la proximité de Dampierre-sur-Avre en limite de l'Eure-et-Loir. Cela correspond à une longueur d'environ 46 km sur les 80 que parcourt la rivière avant de confluer avec la rivière Eure, affluent de la Seine.

L'Avre s'écoule tranquillement et son lit s'étale en largeur sur la partie sélectionnée pour l'enquête, soit une superficie géographique de 92 km² (46 km x 2 km).

Comme pour les enquêtes précédentes, nous avons défini une dizaine de zones échantillonnées le long de la rivière. Chacune de ces zones a été prospectée par une équipe de personnes conduite par un ornithologue. Elles sont matérialisées sur la carte, sous forme de 10 points en correspondance avec les communes les plus proches (figure 1).

Les 10 zones ont été arpentées à marche lente et avec la plus grande attention visuelle et auditive, en mars puis en juin. Cela représente une superficie totale parcourue de 33 km² durant 98 heures (tableau 1), que se sont partagés les 39 participants cités à la fin de ce document.

Le week-end de mars a permis de profiter des chanteurs précoces tandis que celui de juin a permis de prendre en compte les nicheurs tardifs.

De nombreuses espèces ont été contactées (93) durant les 2 prospections, notamment en mars avec quelques hivernants avant leur départ et d'autres en migration printanière, non encore cantonnées.

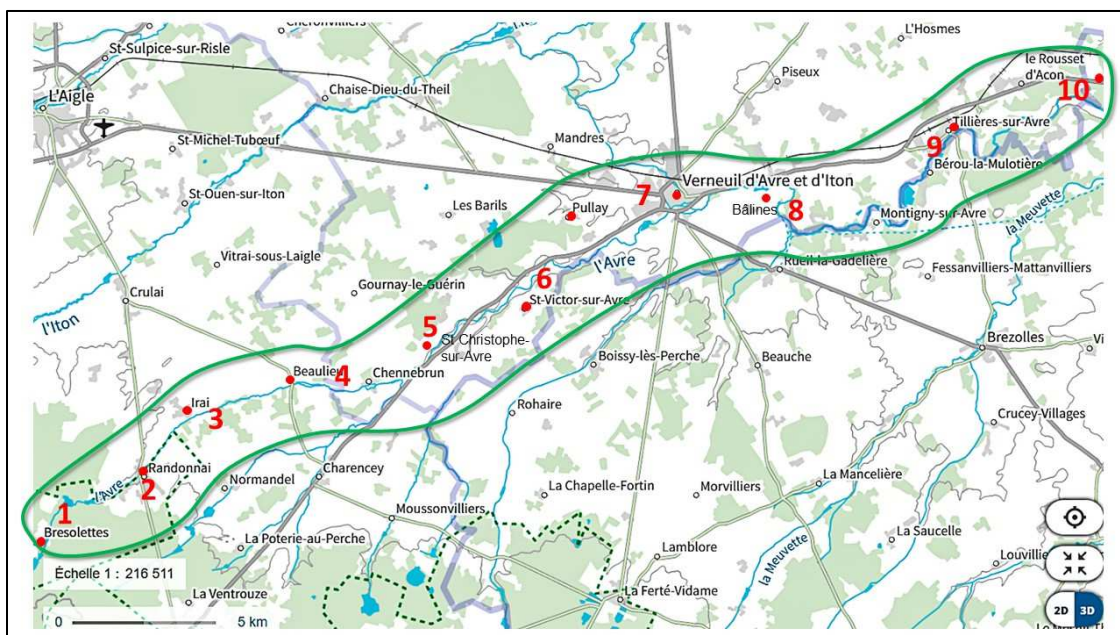


Figure 1 : Carte du secteur étudié avec les 10 zones prospectées (Source Géoportail)

Pour ces enquêtes, la méthodologie suivie a été mise au point par le Conseil scientifique de la LPO Normandie (Noël 2017). L'analyse repose sur les critères de fréquence, de densité et d'abondance. Rappelons que :

- **La fréquence** mesure la présence de l'espèce sur la zone étudiée. 100 % signifie que l'espèce a été contactée sur toutes les zones échantillon.
- **La densité** est l'expression du nombre de couples contactés rapporté à l'unité de surface (nombre de couples par km²).
- **L'abondance** correspond aux effectifs estimés sur le territoire étudié. Elle est calculée à partir de la densité issue directement des observations du terrain. Un facteur de correction est appliqué pour les espèces à grand territoire (Buse variable, Bondrée apivore...).

Tableau 1 - zones prospectées			
Zone N°	Communes associées aux zones prospectées	Mars	Juin
		Parcours en km ²	
1	Bresolettes	1	1
2	Randonnai	2	1
3	Irai	1	2
4	Beaulieu Chenebrun	2	1
5	Saint Christophe-sur-Avre	2	2
6	Saint Victor-sur-Avre	2	1
7	Pullay et Verneuil-sur-Avre	3	3
8	Bâlines	1	1
9	Tillières-sur-Avre	1	2
10	Breux-sur-Avre et Acon	2	2
Superficie prospectée (en km ²)		16	16,5
Superficie de la partie étudiée, soit 46 km, en vallée d'Avre (en km ²)		92	
Superficie prospectée / Superficie étudiée (en %)		17%	18%
Durée totale de prospection des 10 zones (en heures)		46	52

La méthode considère l'analyse quantitative suffisamment solide, quand la densité est au minimum de 0,1 couple au km² et que la fréquence atteint 30 %.

Avec ces conditions de seuil posées, il résulte que parmi les 81 espèces nicheuses probables ou certaines :

- 58 ont pu être estimées en densité et abondance.
- 23 contactées une ou deux fois seulement à très faibles effectifs, sont sorties de cette analyse quantitative.

Analyse générale de l'avifaune

Parmi les 93 espèces observées, **81 sont des espèces nicheuses probables ou certaines** sur la partie de l'Avre prospectée (tableau 9 en annexe).

Le tableau 2 rend compte des observations de mars et de juin. Remarquons que :

- 50 espèces nicheuses probables voire certaines apparaissent en mars. Ce sont les nicheurs précoces déjà cantonnés.
- 80 espèces également nicheuses probables voire certaines sont notées en juin. Parmi elles, on retrouve certaines espèces vues en mars qui sont devenues nicheuses et les espèces issues de la migration tardive qui se sont installés.
- Une fois la synthèse réalisée, il en résulte 81 espèces nicheuses probables ou certaines, pour l'ensemble de la période printanière.
- Pour l'estimation quantitative (densité, abondance) la méthode a retenu 58 espèces.

Tableau 2 - Synthèse des résultats avifaunistiques			
Résumé des données remarquables en vallée d'Avre	Mars	Juin	Synthèse
			Mars/Juin
Nombre total d'espèces contactées	67	83	93
Nombre de couples nicheurs probables ou certains	50	80	81
Nombre d'espèces retenues après filtrage (Fréquence et Densité)	-	-	58
Densité en nombre de couples par km ²	-	-	165
Nombre de couples sur la superficie étudiée (92km ²)	-	-	≈ 15 150

Il est intéressant de rapprocher ces valeurs de la vallée d'Avre, aux autres valeurs relevées lors des enquêtes précédentes dans d'autres vallées. Celles-ci montrent que le nombre d'espèces nicheuses présente une dispersion d'environ 7 % autour d'une moyenne de **80 espèces** pour l'ensemble des vallées (figure 2).

En revanche, les densités, hors vallée d'Avre, sont en moyenne de **218 couples par km²** avec une dispersion d'environ 16 %. La densité en vallée d'Avre (165 couples/km²) est de 24 % au-dessous de cette moyenne (figure 3).

Cette valeur plus faible pourrait s'expliquer, en partie, par la conjonction de plusieurs facteurs comme les conditions météo qui influent sur les chants, ainsi que le choix des transects et la traversée de zones d'agriculture intensive.

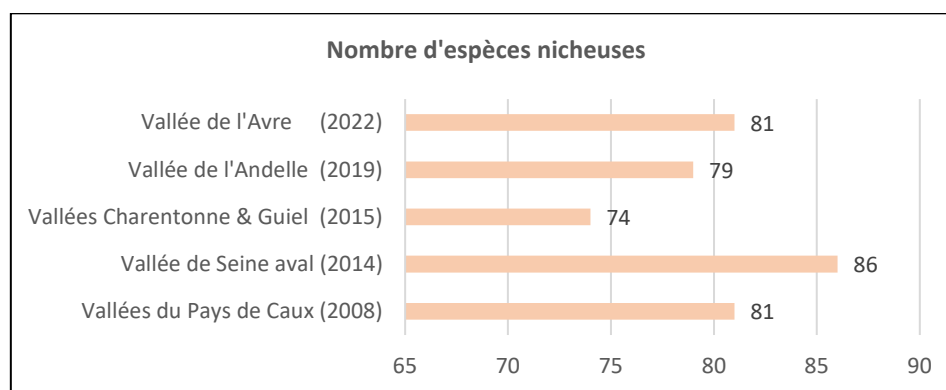


Figure 2 : comparaison de 5 vallées normandes (nombre d'espèces)

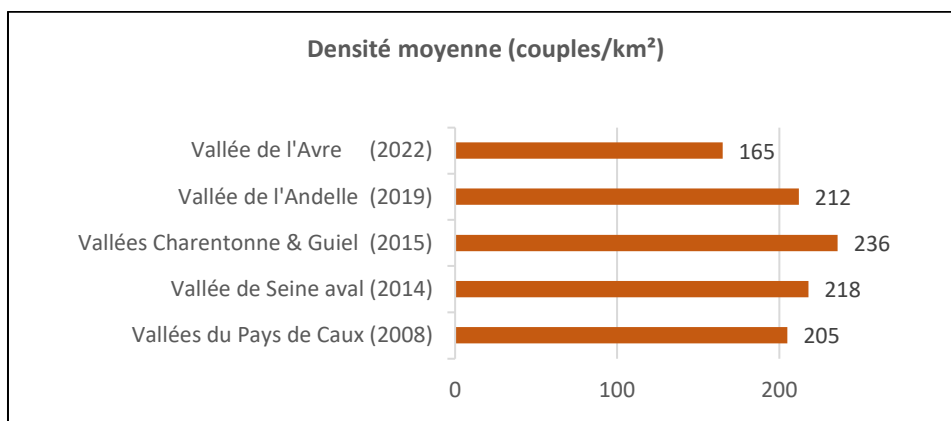


Figure 3 : comparaison de 5 vallées normandes (densités)

Notons aussi que cette comparaison entre vallées concerne les espèces communes à fréquence élevée et plutôt généralistes. La dispersion est modérée pour le nombre d'espèces tandis qu'elle apparaît plus marquée sur les effectifs, ce qui pourrait peut-être indiquer une différence de qualité environnementale entre les vallées comparées.

Pour se rendre compte de l'importance par rapport à d'autres milieux, comme les plateaux et les plaines, nous disposons aujourd'hui des résultats d'enquêtes précédentes.

Le tableau 3 permet de mettre en perspective ces autres milieux, soit :

- Un nombre moyen de **77 espèces** pour les plateaux contre **67 espèces** pour les plaines.
- Une densité moyenne de **192 couples par km²** pour les plateaux contre **160 couples par km²** pour les plaines agricoles.

	Plateau de Madrie (2008)	Perche ornais (2013)	Plateau Est de Rouen (2017)	Plaine sur le plateau du Neubourg (2013)	Plaine de Caen (2018)	Plaine de Saint-André-de-l'Eure (2018)
Nombre d'espèces nicheuses	72	85	73	66	68	67
Moyenne (nombre d'espèces)	77			67		
Densité (couples/km ²)	178	217	182	157	173	151
Densité moyenne (couples/km²)	192			160		

Il en résulte que les zones de vallées ou de plateaux bocagers sont beaucoup plus riches en diversité et en abondance que les grandes plaines agricoles.

Abondance

Pour une espèce donnée, l'abondance correspond aux effectifs estimés sur le territoire étudié. Elle est calculée à partir de la densité issue directement des observations du terrain. En retenant les espèces avec une fréquence d'au moins 30 % et une densité minimale de 0,1 couple/km², les effectifs se résument à :

- 58 espèces nicheuses (parmi les 81 espèces nicheuses probables) qui ont pu être quantifiées.
- 165 couples par km², toutes espèces confondues, ont pu être calculés.
- 15 150 couples, toutes espèces confondues, estimés sur le territoire de 92 km².

Les espèces à fortes densités (en vert dans le tableau 4) échelonnées de 6 à 14,6 couples par km² sont 10 espèces très communes que l'on contacte très facilement à l'oreille et à la vue.

- Le Pinson des arbres : **14,6** contre 15,4 à 23,9 couples par km² dans les autres vallées) est légèrement en retrait de la médiane qui vaut 16,1 couples par km².
- Le Rougegorge familier (**12,7** contre 6,7 à 16,6 couples par km² dans les autres vallées) est au-dessus de la position moyenne qui vaut 9 couples par km² dans les 4 autres vallées.
- La Fauvette à tête noire est particulièrement remarquable : **6** contre 1 à 4,3 couples par km² dans les autres vallées étudiées.
- Le Pouillot véloce affiche une densité de **9,3** soit presque la moyenne entre 6,6 et 13,4 couples par km² sur les autres vallées.

Espèces fréquentes à faible densité (en bleu dans le tableau 4)

Onze autres espèces très présentes (fréquence à 100 %) ont des densités nettement plus faibles, comme :

- L'Accenteur mouchet : **3,2** contre 3,6 à 4,8 couples par km² dans les autres vallées étudiées,
- La Bergeronnette grise : **1,8** contre 2,2 à 3,2 couples par km².
- La Corneille noire : **3,2** contre 5 à 7 couples par km².
- Le Verdier d'Europe : **2,2** contre 3,1 à 4,4 couples par km²

Tableau 4 - Fréquence et abondance

Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs estimés (sur 92 km ²)	Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs estimés (sur 92 km ²)
Pinson des arbres	100	14,6	1 348	Accenteur mouchet	100	3,2	292
Rougegorge familier	100	12,7	1 167	Corneille noire	100	3,2	292
Pigeon ramier	100	9,4	863	Sittelle torchepot	100	3,0	280
Pouillot véloce	100	9,4	863	Grimpereau des jardins	100	2,9	267
Merle noir	100	9,3	852	Linotte mélodieuse	100	2,7	245
Moineau domestique	100	8,8	807	Grive musicienne	100	2,5	234
Troglodyte mignon	100	8,3	763	Verdier d'Europe	100	2,2	200
Mésange bleue	100	7,8	721	Geai des chênes	100	1,9	177
Mésange charbonnière	100	7,3	675	Bergeronnette grise	100	1,8	162
Fauvette à tête noire	100	6,0	553	Pic épeiche	100	1,4	126
Pigeon biset	60	4,6	423	Buse variable	100	0,2	20
Tourterelle turque	90	3,6	329	Faisan de Colchide	80	0,7	69
Hirondelle de fenêtre	60	3,6	329	Roitelet à triple bandeau	50	0,7	61
Etourneau sansonnet	80	3,3	306	Mésange nonnette	60	0,5	46
Fauvette grisette	90	2,9	267	Bergeronnette des ruisseaux	70	0,5	45
Hirondelle rustique	90	2,7	251	Tarier pâtre	60	0,5	45
Canard colvert	90	2,4	217	Rossignol philomèle	50	0,5	45
Martinet noir	80	2,3	212	Tourterelle des bois	40	0,5	45

Tableau 4 - Fréquence et abondance							
Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs estimés (sur 92 km ²)	Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs estimés (sur 92 km ²)
Fauvette des jardins	60	2,1	189	Mésange à longue queue	40	0,4	40
Chardonneret élégant	80	1,8	162	Loriot d'Europe	40	0,4	33
Bruant jaune	90	1,4	128	Coucou gris	80	0,3	31
Pie bavarde	80	1,4	126	Foulque macroule	30	0,3	29
Rougequeue noir	90	1,3	123	Gobemouche gris	30	0,3	28
Grive draine	90	1,2	114	Pie-grièche écorcheur	40	0,2	22
Alouette des champs	60	1,2	114	Pic mar	60	0,2	17
Pic vert	80	1,1	97	Roitelet huppé	30	0,2	17
Hypolaïs polyglotte	60	1,0	95	Martin-pêcheur d'Europe	40	0,1	11
Gallinule poule d'eau	90	0,9	84	Bruant zizi	30	0,1	11
Faucon crécerelle	90	0,8	72	Mésange huppée	30	0,1	11
Nombre d'espèces retenues	58			Densité en nombre de couples par km²		165	
Nombre de couples estimés sur le bassin versant étudié			≈15 150				

Concernant les **autres espèces** :

- L'Hirondelle rustique est en net déficit avec **2,7** couples/km² contre 5,1 à 8,4 sur les 4 autres vallées.
- L'Hirondelle de fenêtre se situe, avec **3,6** couples/km², dans la moyenne des 4 autres vallées qui est de 3,7 couples par km².
- Le Bruant jaune est bien présent avec une fréquence de 90% mais en faible densité de **1,4** couple par km² contre 2,1 en moyenne sur les 4 autres vallées.
- Le Martinet noir est bien présent avec une densité honorable de **2,3** couples par km² alors qu'il est en-dessous des critères d'analyse sur les autres vallées sauf en vallée de Seine aval avec 1,6 couples par km² et seulement 36 % de fréquence.
- Le Chardonneret élégant est bien présent avec une fréquence de 80% mais une densité de 1,8 couple par km², en net retrait de la médiane pour les 4 vallées déjà étudiées qui vaut 2,7 couples par km².
- La Pie bavarde est bien présente avec une fréquence de 80% mais une densité de **1,4** couple par km² contre 2,1 en moyenne sur les 4 vallées.
- Le Bruant zizi émerge à peine des critères de calcul tant sa présence est discrète dans cette partie sud de l'Eure.
- Le Rossignol philomèle, peu commun, est présent en vallée d'Avre avec une très faible densité estimée à 0,5 couple par km².

Fréquence

Les espèces à fréquence élevée (100%) sont aussi celles qui ont les densités les plus élevées. Ce sont les 10 espèces communes citées à la rubrique Abondance (tableau 4 en vert).

Les 11 espèces suivantes (tableau 4 en bleu) ont aussi une fréquence élevée (100 %) mais avec des densités qui sont moitié plus faibles à très faibles.

La répartition des 58 espèces en fonction de la fréquence s'échelonne ainsi :

- 21 espèces avec une fréquence à 100 %
- 9 espèces avec une fréquence à 90%
- 7 espèces avec une fréquence à 80%
- 1 espèces avec une fréquence à 70%
- 8 espèces avec une fréquence à 60%
- 2 espèces avec une fréquence à 50%
- 5 espèces avec une fréquence à 40%
- 5 espèces avec une fréquence à 30%

La figure 4 représente les espèces les plus fréquentes avec leurs densités respectives.

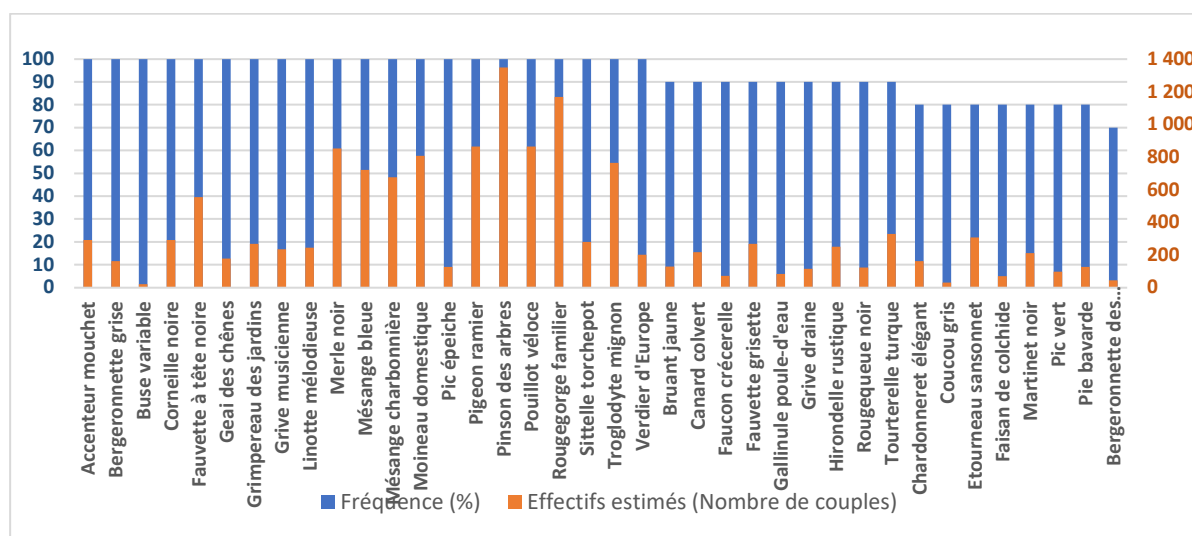


Figure 4 : fréquences et effectifs (espèces nicheuses à fréquence > 50 %)

Rappelons que 93 espèces ont été observées au cours des prospections de mars et de juin. Pour quantifier ces observations, l'analyse prend en compte le fait que certaines espèces :

- sont encore en cours de migration printanière les 19 et 20 mars et certains nicheurs ne sont pas encore cantonnés (Fauvette à tête noire, Pouillot véloce, Bergeronnette grise).
- nichent en colonies situées hors de la zone d'étude comme les Ardéidés (Aigrette garzette, Héron cendré, Grande aigrette).
- sont des hivernantes qui vont quitter la région dans quelques semaines (Pinson du Nord, Grive litorne, Tarin des aulnes).
- sont nicheuses probables (sauf l'Aigrette garzette) mais insuffisamment présentes (fréquence < 30 %) ou abondantes (densité < 0,1 %) pour donner lieu à des estimations (Tableau 5).

Tableau 5 - Espèces à faible fréquence					
	Espèces		Espèces		Espèces
1	Aigrette garzette	9	Epervier d'Europe	17	Pipit des arbres
2	Bernache du Canada	10	Fauvette babillarde	18	Pouillot fitis
3	Bouvreuil pivoine	11	Grèbe castagneux	19	Pouillot siffleur
4	Bruant proyer	12	Grèbe huppé	20	Rougequeue à front blanc
5	Busard Saint-Martin	13	Perdrix grise	21	Rousserolle effarvatte
6	Chouette hulotte	14	Pic épeichette	22	Rousserolle verderolle
7	Choucas des tours	15	Pic noir	23	Serin cini
8	Cygne tuberculé	16	Pigeon colombin		

Grège et Noël (2020) ont indiqué que certaines de ces espèces sont en déclin en Normandie :

- **Bouvreuil pivoine** avec 1 seule observation (zone 2).
- **Serin cini** avec une seule observation (zone 10).
- **Bruant proyer** avec 2 observations (zones 5 et 7).
- **Pipit des arbres** avec 2 observations (zones 5 et 10)
- **Pouillot fitis** avec 1 observation (zone 5).

Quant aux espèces peu communes, notons :

- Le **Pouillot siffleur** avec 5 observations dont 4 en zone 1 (forêt du Perche).
- Le **Rougequeue à front blanc** avec 2 observations en zone 1 et 2.

Intérêt patrimonial

Une espèce patrimoniale est soit une espèce protégée, soit une espèce rare, soit une espèce menacée selon l'Union Internationale pour la protection de la Nature (UICN).

Nous choisissons de nous référer à la liste rouge ANBDD/LPO Normandie (2022) actuellement en cours de validation qui applique les critères de conservation (tableau 6) des espèces observées au cours de cette enquête.

A cela s'ajoute le statut de rareté établi par la LPO Normandie en fonction de l'abondance en nombre de couples (tableau 7) pour chaque espèce.

Tableau 6 - Catégories UICN (Liste rouge)		Tableau 7 - Critères de rareté (LPO)		
LC	Préoccupation mineure	Catégorie		Seuil en nombre de couples
NT	Quasi menacé	Très commun	TC	> 100 000
VU	Vulnérable	Commun	C	10 001 à 100 000
EN	En danger	Peu commun	PC	1001 à 10 000
CR	En danger critique	Assez rare	AR	101 à 1000
NA	Non applicable	Rare	R	51 à 100
		Très rare	TR	0 à 50

Ainsi, nous relevons des espèces :

Vulnérables (VU), une douzaine, dont :

- 1 rare (R) : la **Pie grièche écorcheur** qui a été observée 5 fois sur plusieurs zones 1,2,8,10
- 3 assez rares (AR) : le **Busard Saint-Martin**, le **Cygne tuberculé** observé une seule fois en zone 9, le **Grèbe huppé** vu sur les zones 1 et 9 en mars n'a pas été recontacté en juin.
- Plusieurs espèces plus ou moins spécialisées parmi lesquelles l'**Alouette des champs**, le **Bruant jaune**, le **Chardonneret élégant**, la **Perdrix grise**, le **Pic épeichette**, le **Serin cini**, la **Tourterelle des bois** noté sur 4 zones (1,2,3,4) et une densité de 0,5 Couple/km², le **Verdier d'Europe** bien présent (fréquence = 100 %) mais en faible densité (2,2 couples par km²). Remarquons que le Verdier d'Europe est à la fois très commun (TC) mais devient vulnérable (VU) du fait de la chute (10 %) de ses effectifs sur l'ensemble de la Normandie.

Quasi-menacées (NT) dont :

- 4 assez rares (AR) : la **Bondrée apivore**, la **Fauvette babillarde** contactée une seule fois en zone 10, le **Martin pêcheur d'Europe**, la **Rousserolle verderolle** observée avec la Rousserolle effarvate en zone 8.

- Plusieurs espèces communes (C) en déclin dont la fréquence ne dépasse pas 20 % : le Bouvreuil pivoine, le Bruant proyer, le Corbeau freux, le Pipit des arbres.
- Le **Coucou gris** entendu dans 8 zones sur 10 est bien présent en vallée d'Avre.

De **préoccupation mineure (LC)**, dont :

- 4 assez rares comme le **Grèbe castagneux** vu sur seulement 2 zones mais noté régulièrement sur l'Avre, le **Pic noir** contacté sur 2 zones espacées (7 et 10), le **Rossignol philomèle** qui a été noté sur différentes zones (5,6,8,9,10) en juin mais en faible densité (0,5 couple par km²), la **Rousserolle effarvate** présente en juin sur les zones humides 8 et 10.
- La plupart des espèces très communes (TC), communes (C) ou peu communes (PC). Citons les peu communes (PC) :
 - Le **Loriot d'Europe** entendu en juin sur les zones 1, 4, 7, 8.
 - Le **Rougequeue à front blanc**, vu en juin sur les zones 1 et 2.
 - Le **Grosbec casse-noyaux** n'a été contacté qu'une fois sur la zone 2 en mars.



Pie grièche écorcheur - Vallée d'Avre en juin 2022 (photo Y. Leveau)

En complément du classement UICN, Malvaud (2022) a défini des niveaux d'indice permettant d'évaluer plus précisément la richesse d'un site qui s'appuie sur 3 concepts (l'intérêt patrimonial, la diversité et la densité), mais pour être complète l'étude doit prendre en compte les périodes nuptiale et internuptiale.

L'étude présente concerne uniquement la période nuptiale, cependant nous pouvons appliquer l'échelle suivante (tableau 8) :

Tableau 8 - Classement patrimonial		
Niveaux		Critères
5	Très fort	☞ Au moins 1 espèce CR ou EN
		☞ Ou 3 espèces VU
4	Fort	☞ Au moins 1 espèce VU
		☞ Au moins 15 espèces NT
3	Moyen	☞ Au moins 10 espèces NT
2	Faible	☞ Au moins 1 espèce NT
1	Très faible	☞ Uniquement des espèces LC

Nous remarquons qu'avec plus de 3 espèces *vulnérables* (VU), le site étudié est de niveau 5 (très fort).



Rousserolle effarvate - Pullay en août 2022 (photo T. Souchay)

Conclusion

Jadis, frontière entre la France et le duché de Normandie, la vallée d'Avre est une rivière transversale qui borde la Normandie au sud de l'Eure. Elle est d'un intérêt majeur pour l'alimentation en eau de la ville de Paris. Elle traverse une région de prairies et de bois séparés par de nombreuses haies qui constituent une zone d'accueil favorable à une faune et une flore diversifiées.

Les parcours de mars et juin 2022 ont conforté cette promesse de diversification avec 93 espèces d'oiseaux contactés, dont 81 nicheurs probables. La présence de la Cigogne noire conforte la qualité et la quiétude de la vallée. L'espèce pourrait être éventuellement nicheuse compte tenu de la couverture forestière présente dans le secteur proche. La Pie grièche écorcheur, nicheuse et présente en plusieurs endroits, est aussi d'un grand intérêt patrimonial du fait de sa rareté.

La vallée d'Avre attire également pour le gagnage plusieurs espèces d'ardéidés (Aigrette garzette, Grande aigrette, Héron cendré) que nous avons observées bien qu'elles ne soient pas nicheuses sur la partie prospectée.

Elle offre ainsi une haute qualité environnementale pour l'avifaune.

Remerciements

La LPO Normandie remercie les observateurs qui ont participé à cette enquête naturaliste centrée sur les oiseaux, mais qui ont également noté d'autres espèces comme les papillons qui contribuent à la richesse faunistique de la vallée d'Avre.

ALBERS Eléna	GREGE Agnès	PESQUET Elisabeth
ANTOINE Josette	GREGE Richard	PIMONT Laure
AUMONT Martine	JOURDAN Danielle	PINEL Odile
AUMONT Jean-Pierre	LAFON Héloïse	RAVELEAU Martine
BENARD Simon	LAFON Sophie	RICHET Gilles
BOISSIERE Danièle	LECUYER Benoît	SAINTY Dominique
CARPENTIER Marie	LECUYER Hugo	SERRY Aurélie
CHATEAUGIRONN Gilles	LEGRAND Annie	SERRY Ulysse
DEZAILLES Sylvie	LEGRAND Jacques	SOUCHAY Marie-Odile

DUMONT Annie	LIVET Manon	SOUCHAY Thierry
ETIENNE Yann	LIVET Romane	VANHONSEBROUCK Bénédicte
FAURE Yannis	LOTHON Anne-Marie	VIGOUROUX Martine
FRODELLO Anne-Laure	MARGOWSKI Alexis	VIGOUROUX Gérard

Références

DREAL 2010. *Atlas des paysages de Haute Normandie*. Partie 1 – Connaître. 437 pages.

Gantier J.M. 2020. Les oiseaux du « Plateau Est de Rouen » et de la forêt de Bord-Louviers (Seine-Maritime et Eure). Enquête ornithologique de 2017. *L'Oiseau libre*. 12 :16-31.

Grège R. et Noël M. 2020. Quinze années de relevés ornithologiques en Normandie (2004-2018). *L'Oiseau libre*. 12 :107-157.

Lery R., Malvaud F. 2021. *Inventaire des oiseaux de Normandie*. LPO. 540 pages.

Noël M. 2017. Méthodologie des enquêtes ornithologiques de la LPO Normandie. *L'Oiseau libre*. 12 :154.

LPO 2020. Guide de l'observateur. 18 pages. (<https://lpo-normandie.fr/wp-content/uploads/2021/02/guide-observateur-2020.pdf>)

ANBDD/LPO Normandie. 2022. *Liste Rouge des oiseaux de Normandie*. Proposée au CSRPN, en cours de validation.

Malvaud F. 2022. *Evaluation des sites*. LPO Normandie. 7 pages.

Annexe

Tableau 9 - Présence, abondance et statut des 81 espèces nicheuses en vallée d'Avre

	Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs (couples estimés sur 92 km ²)	Effectifs en Normandie (couples estimés sur 30 000 km ²)	Statut en Normandie
1	Accenteur mouchet	100	3,2	292	250 000	TC
2	Alouette des champs	60	1,2	114	94 000	C
3	Bergeronnette des ruisseaux	70	0,5	45	3 000	PC
4	Bergeronnette grise	100	1,8	162	60 000	C
5	Bernache du Canada	10	NC	NC	50	TR
6	Bondrée apivore	10	NC	NC	350	AR
7	Bouvreuil pivoine	20	NC	NC	23 000	C
8	Bruant jaune	90	1,4	128	53 000	C
9	Bruant proyer	20	NC	NC	13 000	C
10	Bruant zizi	30	0,1	11	11 000	C
11	Busard Saint-Martin	10	NC	NC	300	AR
12	Buse variable	100	0,2	20	7 000	PC
13	Canard colvert	90	2,4	217	14 000	C
14	Chardonneret élégant	80	1,8	162	43 000	C
15	Choucas des tours	20	NC	NC	51 000	C
16	Chouette hulotte	20	NC	NC	11 000	C
17	Corneille noire	100	3,2	292	170 000	TC
18	Coucou gris	80	0,3	31	14 000	C

Tableau 9 - Présence, abondance et statut des 81 espèces nicheuses en vallée d'Avre

	Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs (couples estimés sur 92 km ²)	Effectifs en Normandie (couples estimés sur 30 000 km ²)	Statut en Normandie
19	Cygne tuberculé	10	NC	NC	175	AR
20	Epervier d'Europe	20	NC	NC	1 700	PC
21	Etourneau sansonnet	80	3,3	306	187 000	TC
22	Faisan de Colchide	80	0,7	69	20 000	C
23	Faucon crécerelle	90	0,8	72	5 500	PC
24	Fauvette à tête noire	100	6,0	553	400 000	TC
25	Fauvette babillarde	10	NC	NC	2 500	AR
26	Fauvette des jardins	60	2,1	189	43 000	C
27	Fauvette grisette	90	2,9	267	62 000	C
28	Foulque macroule	30	0,3	29	10 000	PC
29	Gallinule poule d'eau	90	0,9	84	30 000	C
30	Geai des chênes	100	1,9	177	60 000	C
31	Gobemouche gris	30	0,3	28	23 000	C
32	Grèbe castagneux	20	NC	NC	700	AR
33	Grèbe huppé	20	NC	NC	350	AR
34	Grimpereau des jardins	100	2,9	267	83 000	C
35	Grive draine	90	1,2	114	52 000	C
36	Grive musicienne	100	2,5	234	240 000	TC
37	Hirondelle de fenêtre	60	3,6	329	53 000	C
38	Hirondelle rustique	90	2,7	251	180 000	TC
39	Hypolaïs polyglotte	60	1,0	95	28 000	C
40	Linotte mélodieuse	100	2,7	245	120 000	TC
41	Loriot d'Europe	40	0,4	33	2 000	PC
42	Martinet noir	80	2,3	212	38 000	C
43	Martin-pêcheur d'Europe	40	0,1	11	650	AR
44	Merle noir	100	9,3	852	620 000	TC
45	Mésange à longue queue	40	0,4	40	38 000	C
46	Mésange bleue	100	7,8	721	274 000	TC
47	Mésange charbonnière	100	7,3	675	300 000	TC
48	Mésange huppée	30	0,1	11	13 000	C
49	Mésange nonnette	60	0,5	46	30 000	C
50	Moineau domestique	100	8,8	807	460 000	TC
51	Perdrix grise	20	NC	NC	24 000	C
52	Pic épeiche	100	1,4	126	47 000	C
53	Pic épeichette	10	NC	NC	4 000	PC
54	Pic mar	60	0,2	17	3 500	PC
55	Pic noir	20	NC	NC	800	AR
56	Pic vert	80	1,1	97	30 000	C
57	Pie bavarde	80	1,4	126	80 000	C
58	Pie-grièche écorcheur	40	0,2	22	300	R
59	Pigeon biset	60	4,6	423	127 000	TC
60	Pigeon colombin	20	NC	NC	6 000	PC
61	Pigeon ramier	100	9,4	863	300 000	TC
62	Pinson des arbres	100	14,6	1 348	700 000	TC
63	Pipit des arbres	20	NC	NC	17 000	C
64	Pouillot fitis	10	NC	NC	8 000	PC
65	Pouillot siffleur	20	NC	NC	5 000	PC
66	Pouillot véloce	100	9,4	863	440 000	TC

Tableau 9 - Présence, abondance et statut des 81 espèces nicheuses en vallée d'Avre

	Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs (couples estimés sur 92 km ²)	Effectifs en Normandie (couples estimés sur 30 000 km ²)	Statut en Normandie
67	Roitelet à triple bandeau	50	0,7	61	18 000	C
68	Roitelet huppé	30	0,2	17	45 000	C
69	Roussinol philomèle	50	0,5	45	4 500	AR
70	Rougegorge familier	100	12,7	1 167	413 000	TC
71	Rougequeue à front blanc	20	NC	NC	9 500	PC
72	Rougequeue noir	90	1,3	123	20 000	C
73	Rousserolle effarvatte	20	NC	NC	8 500	AR
74	Rousserolle verderolle	10	NC	NC	3 000	AR
75	Serin cini	10	NC	NC	4 500	PC
76	Sittelle torchepot	100	3,0	280	63 000	C
77	Tarier pâtre	60	0,5	45	24 000	C
78	Tourterelle des bois	40	0,5	45	15 000	C
79	Tourterelle turque	90	3,6	329	127 000	TC
80	Troglodyte mignon	100	8,3	763	520 000	TC
81	Verdier d'Europe	100	2,2	200	113 000	TC

TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, AR : Assez rare, R : Rare, TR : Très rare. NC : non calculé



Grèbe castagneux (photo M. Noël)